RCS : AVIGNON
Code greffe : 8401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1990 B 00679
Numéro SIREN : 379 323 108
Nom ou dénomination : ABC

Ce dépôt a été enregistré le 11/07/2023 sous le numéro de dépôt 7919

Signé électroniquement le 28/06/2023 par
Jean Paul DUMONT

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Actif Immobilisé						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	1 270	1 270				
Installations techniques, matériel & outillage industriels	321 204	137 405	183 800	29,96	206 948	32,54
Autres immobilisations corporelles	233 802	164 656	69 145	11,27	67 164	10,56
Autres titres immobilisés	6 756		6 756	1,10	6 756	1,06
Autres immobilisations financières	15 030		15 030	2,45	15 030	2,36
TOTAL (I)	***578 061***	***303 331***	***274 731***	44,79	***295 897***	46,53
Actif circulant						
En cours de production de services	154 100		154 100	25,12	155 760	24,49
Clients et comptes rattachés	146 531		146 531	23,89	127 862	20,11
Autres créances						
. Personnel	2 193		2 193	0,36	870	0,14
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	14 634		14 634	2,39	42 340	6,66
. Autres	41		41	0,01	6 417	1,01
Disponibilités	20 813		20 813	3,39	6 562	1,03
Charges constatées d'avance	365		365	0,06	211	0,03
TOTAL (II)	***338 677***		***338 677***	55,21	***340 020***	53,47
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	***916 739***	***303 331***	***613 408***	100,00	***635 917***	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 — Présenté en Euros — Edité le 26/06/2023

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 38 500)	**38 500**	6.28	**38 500**	6.05
Réserve légale	3 850	0.63	3 850	0.61
Autres réserves	62 100	10.12	62 100	9.77
Report à nouveau	-96 257	-15.68	-63 256	-9.94
Résultat de l'exercice	***41 922***	6.83	***-33 001***	-5.18
Subventions d'investissement	56 834	9.27	63 167	9.93
TOTAL(I)	***106 950***	17.44	***71 361***	11.22
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
. Emprunts	191 898	31.28	227 531	35.78
. Découverts, concours bancaires			15 161	2.38
Emprunts et dettes financières diverses				
. Associés	8	0.00	755	0.12
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	234	0.04		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 507	4.16	37 117	5.84
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	39 743	6.48	59 102	9.29
. Organismes sociaux	24 471	3.99	40 532	6.37
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	54 023	8.81	44 993	7.08
. Autres impôts, taxes et assimilés	1 308	0.21	5 648	0.89
Autres dettes	169 267	27.59	133 718	21.03
TOTAL(IV)	***506 458***	82.56	***564 557***	88.78
TOTAL PASSIF (I à V)	***613 408***	100.00	***635 917***	100.00

ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 Aux comptes annuels présentée en Euro Edité le 30/05/2023

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 613 408,00 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 41 922,38 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 30/05/2023 par le dirigeant.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- En cours de production de services : ils sont valorisés au coût de revient de production.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intérimaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de recherche, d'innovation (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de formation et de recrutement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de prospection de nouveaux marchés (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de transition écologique et énergétique (indiquer éventuellement un montant ou %)
- et de reconstitution de leur fonds de roulement (indiquer éventuellement un montant ou %)

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE (suite)

2.2 - FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

(OU) Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de ... Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Option pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans (réservé aux petites entreprises définies à l'article L123-16 du code de commerce) :

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'option permise par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015.
Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

-> Rappel important :
Préciser les modalités de mise en oeuvre du test de dépréciation et les modalités d'affectation à un groupe d'actif le cas échéant.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 578 061 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	*1 270*			*1 270*
Immobilisations corporelles	*526 867*	*30 245*	*2 107*	*555 006*
Immobilisations financières	*21 786*			*21 786*
TOTAL	*549 923*	*30 245*	*2 107*	*578 061*

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 303 331 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	*1 270*			*1 270*
Immobilisations corporelles	*252 756*	*51 411*	*2 107*	*302 061*
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	*254 026*	*51 411*	*2 107*	*303 331*

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concessions, droits similaires	*1 270*	*1 270*	*0*	*de 1 à 2 ans*
Install.techniques, mat.indust	*321 204*	*137 405*	*183 800*	*de 2 à 10 ans*
Inst.agenc.divers	*10 030*	*10 030*	*0*	*de 4 à 10 ans*
Materiel de transport	*206 430*	*139 974*	*66 455*	*de 2 à 5 ans*
Materiel de bureau et info	*16 830*	*14 140*	*2 690*	*de 2 à 5 ans*
Mobilier	*512*	*512*	*0*	*5 ans*
TOTAL	*556 276*	*303 331*	*252 945*	

3.1.4 - Réévaluation des immobilisations

Une réévaluation a été réalisée le , sur 0 immobilisations.

Des informations complémentaires sont prévues dans le chapitre Réévaluation des immobilisations.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.2 - Etat des créances = 178 794 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	*15 030*		*15 030*
Actif circulant & charges d'avance	*163 764*	*163 764*	
TOTAL	*178 794*	*163 764*	*15 030*

3.3 - Charges constatées d'avance = 365 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 38 500 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	*2000*	*19,25*	*38 500*
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	*2000*	*19,25*	*38 500*

4.2 - Etat des dettes = 506 224 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	*191 898*	*35 657*	*130 942*	*25 299*
Dettes financières diverses	*8*	*8*		
Fournisseurs	*25 507*	*25 507*		
Dettes fiscales & sociales	*119 545*	*119 545*		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	*169 267*	*169 267*		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	*506 224*	*349 983*	*130 942*	*25 299*

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 25 217 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	*62*
Dettes fiscales & sociales	*25 155*
Autres dettes	
TOTAL	*25 217*

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges constatées d'avance = 365 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(48600000000)	*365*
TOTAL	*365*

8.2 - Charges à payer = 25 217 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	*62*
Frs - factures non parvenues(40810000000)	*62*
Dettes fiscales et sociales :	*25 155*
Conges a payer(42820000000)	*19 427*
Charges sociales sur conges payes(43820000000)	*4 079*
Formation professionnelle(43832000000)	*599*
Etat charges a payer(44860000000)	*1 050*
TOTAL	*25 217*